

**DELIBERATION**  
**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 03 JUIN 2021**

Nombre de Conseillers : 45  
En exercice : 45  
Présents : 38  
Pouvoirs : 6  
Votants : 44

Date de convocation du Conseil Communautaire :  
Le 27/05/2021

Le 3 juin 2021, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX à la salle des Fêtes, Boulevard des Combattants à Trévoux.

**Présents** : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Cécile BAUDOUX, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Laëtitia BORDELIER, Valérie BOYER, Jean-François CHANTELOUBE, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Brigitte KLEIN, Vincent LAUTIER, Amina LEGHNIDER, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Michèle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, Delphine PICHOURON, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

**Absents excusés** : Fabien BIHLER (Pouvoir Armand CHAUMONT), Emmanuelle CARGNELLI (Pouvoir Bernard REY), Daniel DOMPOINT (Pouvoir Yves DUMOULIN), Bernard GRISON (Pouvoir Frédéric VALLOS), Gaëlle LICHTLE (Pouvoir Laëtitia BORDELIER), Stéphanie PALLIER, Richard SIMMINI (Pouvoir Nicole DUGELAY).

**Secrétaire de séance** : Jean-François CHANTELOUBE.

**OBJET : ECONOMIE – Parc d'activités de Trévoux – Vente portion voirie à la société DUPARCHY**

M. Yves DUMOULIN, Vice-président chargé de l'économie, informe le Conseil communautaire que la société DUPARCHY située sur le parc d'activités de Trévoux a sollicité la Communauté de communes pour acquérir une petite portion de voirie dans le cadre de la réorganisation de son site.

Cette voirie dessert essentiellement son lot et la CCDSV n'y fait pas d'entretien. La CCDSV a donné son accord pour une partie seulement de cette voirie représentant 364 m<sup>2</sup> et ceci afin de laisser une possibilité d'accès pour le lot Servelec et de sortie pour le lot de la société Ainfo Services.

Une servitude existant au profit de la société ENEDIS pour le passage de son réseau, celle-ci a donné son accord pour qu'une nouvelle servitude soit signée avec la société DUPARCHY.

Un plan de bornage / arpentage a été réalisé aux frais de M. DUPARCHY pour le découpage du lot (364 m<sup>2</sup>) et un accord sur le prix a été trouvé au prix global de 3 000 € (la voirie n'étant pas en très bon état), soit 8,24 €/m<sup>2</sup>.

L'avis des Domaines a été transmis à la CCDSV le 31 mai 2021. Cet avis indique une valeur vénale de ce bien à 1 € compte tenu du fait qu'il s'agit d'un transfert de charge. Or, cette voirie est en bon état et bitumée. C'est pourquoi, la CCDSV a proposé un prix de 3000 € à la vente à la société DUPARCHY qui en a accepté sans difficulté le montant.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 20/05/2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** la vente à la société DUPARCHY ou toute autre entité juridique s'y substituant d'une partie de la voirie, représentant le lot A au plan de bornage pour une superficie de 364 m<sup>2</sup> au prix global de 3000 € ;
- ✓ **D'AUTORISER** le Président ou son Représentant à signer tout acte se rapportant à cette vente ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits seront inscrits en recettes au BZA 2021.

